



Note d'information du CCTI

IFRS et tableurs : une combinaison à haut risque

Auteur

Chris Anderson, CA (NZ), CISA, CMC, CISSP, PCI QSA

Coauteurs

Richard Livesley

Robert J. Reimer, CA•TI, CA•CISA, CISM, CGEIT

Directeur du projet

Malik Datardina, CA, CISA

Comité consultatif sur les technologies de l'information

Président

Ray Henrickson, CA•TI, CA•CISA, Banque Scotia, Toronto

Membres

Chris Anderson, CA (NZ), CISA, CMC, CISSP, PCI QSA, Grant Thornton, Toronto

Efrim Boritz, FCA, CA•TI, CA•CISA, Ph.D., Université de Waterloo, Toronto

Nancy Y. Cheng, FCA, Bureau du vérificateur général du Canada, Ottawa

Malik Datardina, CA, CISA, Data Sync Consulting Inc., Mississauga

(consultant auprès du Comité)

Mario Durigon, CA, KPMG LLP, Toronto

Henry Grunberg, CA•TI, Ernst & Young LLP, Toronto

Andrew Kwong, CA, Deloitte & Touche LLP, Toronto

Carole Le Néal, CISA, CISSP, CIA, Mouvement des caisses Desjardins, Montréal

Richard Livesley, Banque de Montréal, Toronto.

Robert G. Parker, FCA, CA•CISA, Deloitte & Touche LLP, Toronto

Robert J. Reimer, CA•TI, CA•CISA, CISM, CGEIT, PricewaterhouseCoopers LLP, Winnipeg

Bryan C. Walker, CA, Institut Canadien des Comptables Agréés, Toronto

Permanents de l'ICCA

Dave Pollard, CA, vice-président, Développement des connaissances

Le Comité consultatif sur les technologies de l'information (CCTI) relève de la division Développement des connaissances de l'ICCA. Il joue un rôle de soutien et de conseil sur les questions de TI qui ont une incidence sur la profession de CA et sur le milieu des affaires.

IFRS et tableurs : une combinaison à haut risque

A. Aperçu

Les tableurs sont des outils dynamiques qui offrent une grande variété de fonctions à un coût minime. En conséquence, dans un contexte de délais serrés et de données temporaires à traiter, ils servent à combler les lacunes fonctionnelles de l'environnement informatique. On a pu observer le phénomène chez les entreprises qui se mettaient en conformité avec la Loi Sarbanes-Oxley (SOX), chez les sociétés européennes lors de leur passage du référentiel national aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et on le voit actuellement chez les entreprises canadiennes qui passent des PCGR canadiens aux IFRS. Les tableurs sont notamment très utilisés pour les besoins suivants :

- répondre aux exigences de double présentation de l'information en 2010;
- enregistrer et suivre à la trace les informations à fournir en notes;
- comptabiliser les actifs par composantes;
- suivre l'information ayant trait aux contrats de location.

Malgré leurs avantages, les tableurs font courir des risques aux organisations. Comme leurs feuilles de calcul sont généralement construites et utilisées en dehors du contexte des contrôles informatiques structurés, elles sont davantage exposées aux erreurs. En outre, elles peuvent devenir très lourdes à gérer. Ainsi qu'il en a été question dans un balado récent du CCTI, des experts européens de l'informatique et des IFRS ont relevé que les organisations qui recouraient à des outils «improvisés» (par exemple les feuilles de calcul) finissaient par devoir adopter des solutions plus durables.

Dans la présente note d'information, le CCTI examine les risques qu'il y a à s'appuyer sur les tableurs pour la conversion aux IFRS. Il évoque également quelques stratégies et contrôles auxquels devraient songer les organisations qui utilisent les tableurs à cette fin.

B. IFRS et tableurs : niveau de risque et gravité des conséquences

Les tableurs constituent un outil inestimable pour la plupart des organisations, sinon toutes. Ils sont faciles à utiliser, souples et peu onéreux. Étant donné ces avantages, il n'est pas surprenant que des entreprises s'appuient sur les tableurs pour assurer leur passage des PCGR canadiens aux IFRS, mais les avantages des tableurs ont un prix. Généralement, les feuilles de calcul ne sont pas soumises au même degré de contrôle que l'environnement informatique principal. Par exemple, les contrôles des applications, telles que les PGI, comprennent un certain nombre d'éléments : contrôles structurés en matière de planification et de conception ainsi que de gestion des accès; séparation des fonctions incompatibles; tests indépendants sur les programmes; règles de documentation; procédures de sauvegarde et de reprise. De tels contrôles sont généralement absents de l'environnement informatique de l'utilisateur final des feuilles de calcul, ce qui expose l'information financière à un risque accru d'erreur ou de fraude. Par exemple, si un utilisateur fait une erreur en copiant-collant des données d'un progiciel SAP dans une feuille de calcul, il annule du même coup l'effet de l'ensemble des contrôles incorporés dans le progiciel. Par conséquent, lorsque le processus de conversion aux IFRS conçu par la direction repose fortement sur les tableurs ou sur des solutions improvisées similaires, il existe un important risque d'erreur.

Tout ce qui est plus complexe qu'une simple feuille de calcul fait courir un risque élevé d'erreurs pouvant avoir une incidence importante sur les organisations, comme l'ont montré des études consacrées à la question. Il ressort d'une analyse de sept études effectuées sur les erreurs de tableurs (portant sur un total de 113 feuilles de calcul) que le taux d'erreur moyen est de 88 %¹. Les conséquences des erreurs de tableurs peuvent être graves et les comptes rendus d'incidents ayant fait grand bruit abondent dans les médias imprimés et électroniques. Le European Spreadsheet Risks Interest Group tient une liste d'«histoires d'horreur» qu'on peut trouver sur son site Web². Voici quelques exemples qui illustrent la gravité des erreurs de tableurs :

- Une erreur de copier-coller dans une feuille de calcul a coûté à Trans-Alta, une société canadienne de production d'énergie, 24 millions de dollars de paiements en trop au titre de contrats de couverture³.
- La SEC a infligé à Scott Hirth, ancien directeur financier de ProQuest Co., une amende de 420 000 \$ pour avoir falsifié des documents financiers au moyen d'un tableur. La SEC l'accusait d'avoir dissimulé des informa-

1 R.R. Panko, «What we know about spreadsheet errors », *Journal of End User Computing*, vol. 10, n° 2 (mai 1998), p. 15 à 21. Révisé en mai 2008. Voir <http://panko.shidler.hawaii.edu/SSR/My papers/whatknow.htm> [consulté le 16 février 2010].

2 Voir www.eusprig.org/horror-stories.htm et www.eusprig.org/stories.htm

3 Drew Cullen, «Spreadsheet snafu costs firm \$24m», *The Register* (19 juin 2003). Voir www.theregister.co.uk/content/67/31298.html [consulté le 16 février 2010].

tions dans des cellules invisibles en utilisant des caractères blancs sur un fond blanc⁴.

- L'omission d'un signe de négation, transformant une perte de 1,3 milliard de dollars en un profit de 1,3 milliard de dollars, a entraîné une erreur de 2,6 milliards de dollars⁵.
- Barclays s'est retrouvée juridiquement tenue d'acheter des millions de dollars d'actifs à Lehman Brothers en faillite en raison d'une erreur qui s'était produite lors de la conversion d'une feuille de calcul en document PDF. Les avocats de Barclays ont déposé une requête en justice demandant la correction de la feuille de calcul, de façon à ce que Barclays ne soit pas tenue d'acquiescer les actifs⁶.

Il ressort de ces statistiques et incidents que l'utilisation des tableurs crée un risque d'erreurs, celles-ci pouvant même être délibérées. Les organisations qui utilisent les tableurs pour se mettre en conformité avec les IFRS s'exposent à un grand risque puisque l'information est destinée à des parties prenantes externes. Il existe également un haut degré de risque lorsque, dans le cadre de la transition aux IFRS, on utilise des tableurs pour regrouper des informations émanant de différents systèmes et de processus manuels, même lorsque les feuilles de calcul ainsi produites sont considérées comme une solution temporaire, en attendant le basculement définitif aux IFRS.

C. Gérer les risques associés à l'utilisation des tableurs

Étant donné les risques importants que fait courir l'utilisation de tableurs pour la conversion aux IFRS, une planification soignée s'impose afin d'atténuer au maximum ces risques. Les suggestions suivantes se veulent un point de départ pour une telle planification.

1. Les tableurs sont-ils l'outil le mieux adapté?

Avant d'avoir recours aux tableurs, la direction devrait d'abord se demander si l'environnement informatique existant ne permettrait pas de gérer la conversion aux IFRS. Par exemple, le progiciel SAP ERP 6.0 a une fonctionnalité de comptabilité en parallèle⁷. Ensuite, la direction devrait prendre la mesure du travail préalable requis pour l'activation d'une telle fonctionnalité. Par exemple, il faut réaliser un projet de migration des données avant de

4 Tom Groenfeldt, «Excel Abuse Running Rampant-Financial firms look to improve spreadsheet controls» (27 octobre 2008). Voir www.securitiesindustry.com/issues/19_79/22921-1.html [consulté le 16 février 2010].

5 Penny Crosman, «Finding Hidden Dangers in Spreadsheets», *Wall Street & Technology*. Voir www.wallstreetandtech.com/showArticle.jhtml?articleID=221100139 [consulté le 16 février 2010].

6 Heather Havenstein, «Excel error leaves Barclays with more Lehman assets than it bargained for», *Computerworld* [consulté le 16 février 2010].

7 PricewaterhouseCoopers, *Are you ready for IFRS? Five Questions CIOs Need to Consider Now*, (Canada, juin 2008).

pouvoir utiliser efficacement la comptabilité en parallèle du progiciel SAP ERP 6.0⁸. Lorsqu'une telle fonction existe et qu'il est possible de la mettre en œuvre dans les délais imposés par la date de basculement aux IFRS, il y a des chances qu'elle constitue une meilleure option que des solutions improvisées, telles que les tableurs.

2. Si le recours aux tableurs est temporaire, quelle est la solution permanente?

Si l'utilisation des tableurs est seulement temporaire, alors la direction devrait savoir en quoi consistera la solution permanente. Il faudrait définir des échéances, y compris la date de basculement, ainsi que déterminer les étapes nécessaires à la réalisation du projet. Pour poursuivre l'exemple du paragraphe précédent, si la direction décide qu'au bout du compte, on mettra en œuvre le progiciel SAP ERP 6.0, elle doit déterminer à quelles dates elle peut réaliser les différentes étapes du projet (par exemple la migration des données) préalables à la mise en route du progiciel. Une fois la stratégie de basculement bien comprise, il faut concevoir le processus de conversion aux IFRS de façon à favoriser le passage à la solution permanente qui remplacera à terme les tableurs.

3. Simplifier au maximum

Des feuilles de calcul axées sur les IFRS devraient être conçues de la façon la plus simple possible. Les macros, les tableaux croisés dynamiques et les liaisons entre les feuilles de calcul sont des exemples de fonctionnalités complexes qui exposent les informations contenues dans les feuilles de calcul à un plus grand risque d'erreur. Comme ces fonctionnalités ne sont pas faciles à comprendre, des utilisateurs non experts peuvent causer des erreurs par inadvertance lorsqu'ils les utilisent. À l'inverse, éviter ce genre de complexité peut favoriser la détection des erreurs par les utilisateurs et leur correction.

4. Étendre l'environnement de contrôle

Idéalement, il faudrait étendre les contrôles des applications et les contrôles informatiques généraux appliqués dans l'environnement des systèmes financiers centraux au développement, au soutien et à l'exploitation des feuilles de calcul. À défaut, la direction devrait au moins repérer les contrôles qui s'imposent pour atténuer les risques d'erreur ou de fraude. On trouvera par exemple une liste de tels contrôles dans la publication de Pricewaterhouse-Coopers (PWC) de 2004, *The Use of Spreadsheets: Considerations for Section 404 of the Sarbanes-Oxley Act*. Comme son titre l'indique, ce document se voulait à l'origine une aide pour les organisations qui utilisent les tableurs pour traiter des processus financiers qui entrent dans le champ des audits

8 *Ibid.*

prévus par la loi SOX. Voici la liste quasi complète de ces contrôles, adaptée, le cas échéant, au contexte des IFRS :

- responsabiliser : assigner la responsabilité des feuilles de calcul axées sur la conversion aux IFRS à quelqu'un de précis, qui devra rendre compte de l'intégrité de l'information contenue dans les feuilles de calcul;
- contrôle des modifications : soumettre les modifications des feuilles de calcul à des contrôles, tels que la révision, les tests et l'autorisation des modifications;
- contrôle des versions : s'assurer que les utilisateurs travaillent sur la version autorisée et à jour des feuilles de calcul IFRS;
- contrôles d'accès : limiter l'accès et la possibilité d'effectuer des modifications aux utilisateurs autorisés; la restriction de l'accès peut se faire au moyen de systèmes de gestion de documents, de restrictions d'accès aux fichiers sur serveurs, etc. On peut verrouiller des cellules de feuilles de calcul pour prévenir les modifications accidentelles ou non autorisées;
- contrôles d'interface : l'exhaustivité, l'exactitude et la validité des données entrées dans les feuilles de calcul et des données qui en sortent devraient être vérifiées. Par exemple, des contrôles devraient être en place lors de la saisie afin de s'assurer que l'utilisateur entre le bon montant en provenance du bon rapport. Il devrait être possible de rapprocher les montants provenant du grand livre situé dans l'environnement contrôlé (par exemple le progiciel) et les montants figurant dans cette même source;
- contrôles de développement : le développement des feuilles de calcul axées sur les IFRS devrait être soumis à des contrôles de cycle de développement de systèmes (SDLC) (séparation des tâches, tests, etc.). Par exemple, un utilisateur indépendant devrait examiner la logique et le flux d'informations des feuilles de calcul;
- sauvegarde et archivage : les feuilles de calcul devraient être régulièrement sauvegardées;
- documentation : le processus d'établissement des feuilles de calcul devrait être documenté de façon à expliquer d'où provient l'information et où elle aboutit en fin de compte. La documentation peut notamment comprendre des schémas de circulation permettant de suivre le cheminement des informations depuis les systèmes sources jusqu'aux comptes du grand livre en IFRS, en passant par les comptes du grand livre en PCGR canadiens.

5. Considérations relatives à l'audit

Il y a de fortes chances que les tableurs utilisés pour la conversion aux IFRS entrent dans le champ de l'audit externe. En conséquence, des feuilles de calcul exagérément complexes, non documentées et non testées feront perdre un temps précieux aux auditeurs. En pareils cas, les auditeurs externes devront consacrer un supplément de temps à réunir des éléments probants leur donnant l'assurance que les informations financières en IFRS sont exhaustives, exactes et valides.

Autre risque pouvant mettre en péril la publication de l'information financière dans les délais, tout en ralentissant l'audit externe : le roulement du personnel clé. Comme on l'a indiqué dans le balado sur les technologies de l'information et les IFRS, les organisations devraient examiner le risque que des personnes clés démissionnent pour partir travailler à la conversion aux IFRS dans une autre entreprise, de telles compétences étant fortement en demande. Afin d'atténuer les conséquences de ces départs éventuels, les feuilles de calcul devraient faire l'objet d'une documentation adéquate et des remplaçants éventuels devraient être formés à faire fonctionner les tableurs axés sur les IFRS.